

L'ANAP démultiplie ses actions sur le développement durable, enjeu clé de la performance en santé

A l'occasion de la semaine européenne du développement durable, l'ANAP annonce l'amplification de ses actions à travers :

- la diffusion d'un kit pratique pour mettre en œuvre le décret tertiaire,
- le renforcement de son réseau d'experts en développement durable,
- le lancement d'appuis collectifs et individuels sur le terrain pour accompagner les établissements,
- le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour financer plus d'une centaine de postes de conseillers en transition énergétique et écologique en santé,
- la promotion de « Mon Observatoire du Développement Durable », outil de diagnostic permettant d'initier une démarche complète de RSE en établissement.

« L'empreinte climatique du secteur représente près de 5% des émissions annuelles de gaz à effet de serre. L'impact environnemental est au cœur de la performance de notre système de santé. Nous avons devant nous un immense enjeu de réduction des consommations énergétiques. C'est pourquoi l'ANAP va renforcer son offre pour accompagner les établissements dans leurs nouvelles obligations réglementaires, faire converger les initiatives individuelles et apporter une aide directe aux établissements qui souhaitent s'engager » affirme Stéphane Pardoux, directeur général de l'ANAP. *« Le défi climatique et ses conséquences concrètes pour la santé ne peuvent être ignorés par les acteurs de santé ».*

Un kit pratique et opérationnel pour mettre en œuvre le décret tertiaire

En matière de réduction des consommations énergétiques, la première échéance pour les établissements de santé sera la mise en place du décret éco énergie tertiaire. Pour la première fois, les établissements sanitaires et médico-sociaux seront concernés par une réglementation contraignante sur la réduction de leurs consommations énergétiques.

Afin d'accompagner les établissements dans la mise en œuvre de ces obligations, l'ANAP a élaboré un kit pratique rédigé par des experts et professionnels de terrain au sein d'une Communauté de pratique de l'ANAP. Ce kit permet aux chefs d'établissement et responsables opérationnels de saisir, en quelques pages, l'ensemble des enjeux et opportunités liés à ces nouvelles obligations. Le kit « Mettre en œuvre le décret tertiaire » est accessible [ici](#).

L'ANAP animera également une Agora sur la mise en œuvre de ce décret tertiaire lors du salon SANTEXPO (8 au 10 novembre 2021).

Un réseau d'experts sur le développement durable

L'ANAP renforce son réseau en recrutant des professionnels experts en développement durable. Ils contribueront aux productions de l'agence et à leur diffusion et pourront également partager leur expertise avec des pairs. Ils peuvent s'inscrire dès maintenant à cette [adresse](#).

Des appuis individuels et collectifs proposés aux établissements dès les prochaines semaines

L'ANAP complètera également prochainement son dispositif d'Appuis collectifs et individuels terrain pour accompagner les établissements dans leurs projets de développement durable.

Un appel à manifestation d'intérêt pour la création de poste de conseiller en transition énergétique et écologique

En partenariat avec la DGOS et la CNSA, l'ANAP lancera dans les prochains jours un appel à manifestation d'intérêt afin de financer plus d'une centaine de postes de conseillers en transition énergétique et écologique en santé. Ces professionnels, une fois recrutés, bénéficieront de l'appui de l'ANAP.

Faire de MODD un point d'entrée dans une démarche RSE

La 5ème campagne de « Mon observatoire du Développement Durable » (MODD) débute ce 20 septembre et sera accessible jusqu'au 31 janvier 2022. Porté par l'ANAP, les pouvoirs publics et les fédérations d'établissements des secteurs sanitaire et médico-social, MODD permet aux établissements d'évaluer leur maturité sur les enjeux majeurs de la RSE, d'analyser leurs évolutions et d'identifier des axes d'amélioration. L'ANAP va renforcer la promotion de cet outil indispensable pour mener une démarche RSE en établissement : <http://rse.anap.fr/modd>.

« D'autres initiatives suivront dans les prochaines semaines en partenariat avec d'autres acteurs majeurs dans le cadre de la stratégie pluriannuelle de l'ANAP au service d'une performance globale. J'invite les acteurs et experts du secteur à rejoindre notre réseau. Nous recrutons par ailleurs à l'ANAP pour amplifier ces actions » complète Stéphane Pardoux.

Contacts presse : Lamiel Denisse - lamiel.denisse@anap.fr